

## **Justification sommaire du périmètre proposé pour la commune de Clairvaux-les-Lacs**

**3 avril 2023 + Cyriaque Dupuis & Fanny Cassani**

---

En premier lieu, le périmètre de protection des abords de Clairvaux-les-Lacs intègre des notions de covisibilité architecturales et paysagères :

- Co-visibilité architecturale par rapport à la tour du château, avec la prise en compte l'ensemble du bâti ancien de qualité, correspondant à l'emprise du Site Patrimonial Remarquable, c'est-à-dire le bâti rural ancien et le bâti de villégiature de la fin du XX<sup>e</sup> - début XX<sup>e</sup>. Les constructions récentes sans qualité architecturale et/ou impactantes dans le paysage ont été ôtées du périmètre.

- Co-visibilité paysagère, compte-tenu de la géographie du site en s'appuyant sur les premières lignes de crêtes autour des lacs.

Il englobe donc les éléments naturels intéressants, tels que les source, stèle-belvédère, mail d'arbres, fontaine, et grotte.

Le périmètre s'appuie tour à tour sur des structures paysagères ou urbaines fortes : route de crête (RD145, RD118), cours d'eau de la Raillette et du Drouvenant notamment.

Par ailleurs, il redéfinit « réglementairement » l'entrée de bourg Nord, en prenant en compte le bâti présentant une composition de façades intéressante, ou les gros volumes construits pouvant potentiellement être transformés. La rue Bériat est partiellement intégrée au périmètre car en covisibilité avec la Tour.

Il est à noter que le périmètre de protection déborde sur les communes de Soucia, Cogna et Hautecour :

- Sur Cogna, le périmètre va chercher le calvaire de la placette au croisement des rues Montrichard et des Jardins, puisque situé sur la pointe du premier ilot bâti en covisibilité avec la tour du château ;

- A Hautecour, le périmètre va chercher la ligne de crête en covisibilité avec le lac ;

- A Soucia, le périmètre englobe les pâtures ou prairies de fauches autour du lac et les premiers contreforts boisés.

Périmètre existant	4 646 823 m°
Périmètre existant de consultation de l'UDAP	5 747 293 m°
Périmètre proposé	5 104 669 m°